

## PRIMOS-ENTRANTS

### PIECES A FOURNIR POUR LA VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION

Vous devez vous munir obligatoirement des pièces suivantes, en vue des formalités d'inscription qui auront lieu dès la rentrée :

- fiche récapitulative détaillée de votre inscription en ligne**
- copie du diplôme du **baccalauréat** et du **relevé de notes correspondant indiquant le n° INE ou le N° BEA**
- pour les étudiants issus des Concours ATB, B, C ou C2, copie de l'attestation d'obtention du **dernier diplôme**
- pour les étudiants issus des Classes Préparatoires, copie d'un document **attestant l'obtention des 120 Crédits ECTS**
- pour les étudiants français photocopie de la **Carte Nationale d'Identité ou du Passeport**  
(Ce document doit être en cours de validité.)
- pour les étudiants étrangers hors Espace Economique Européen : **un extrait d'acte de naissance traduit, le titre de séjour ou le visa étudiant long séjour et la photocopie du Passeport**  
(Ces documents doivent être en cours de validité.)
- pour les étudiants étrangers ressortissants de l'EEE : **un extrait d'acte de naissance traduit, la photocopie du Passeport ou de la Carte Nationale d'Identité du pays d'origine.** (Ces documents doivent être en cours de validité.)
- attestation conditionnelle ou définitive de **bourse\* (Sans justificatif, obligation d'acquitter intégralement les frais d'inscription et remboursement ultérieurement sur présentation de l'attestation de bourse)**
- certificat de la participation à la **JAPD** ou à la **JDC** pour les moins de 25 ans.
- attestation d'assurance « **responsabilité civile vie privée** »  
Le certificat d'assurance devra comporter votre nom, votre prénom et la période de validité.  
(Cette dernière devra couvrir l'année universitaire y compris vos périodes de stage.)
- une **photo d'identité**  
Vous voudrez bien prévoir des photos supplémentaires pour les Associations et les Clubs de l'Ecole.

**APRES AVOIR TERMINE VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE ET APRES RECEPTION DU MEL DE CONFIRMATION, VOUS INITIALISEREZ VOTRE COMPTE INFORMATIQUE. POUR CELA LA VALIDATION EN LIGNE DES DOCUMENTS SUIVANTS SERA NECESSAIRE.**

- charte de la sécurité des systèmes d'information
- règlement de scolarité INP
- règlement d'examens INP
- autorisation de diffusion de mémoires d'étudiants
- charte d'engagement pour des événements et des soirées étudiantes responsables
- charte pour le respect des droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle
- formulaire d'adhésion à la charte des droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle
- engagement - stage à l'étranger
- guide utilisateur de la messagerie électronique

### INFORMATIONS

**Frais d'inscription** : paiement uniquement par CB via le web (les chèques seront acceptés à titre exceptionnel et devront être libellés à l'ordre de l'Agent Comptable de l'INP de Toulouse) : **601,00 €** pour un étudiant non boursier (sans droits optionnels) et **0,00 €** pour un étudiant boursier (sans droits optionnels).

**Pour tous les étudiants, en cas d'adhésion au Pass Vie Etudiante, prévoir un supplément de 80 € pour l'intégralité du cycle ingénieur.**

***Tout dossier incomplet sera rejeté***

*\* L'ENSAT est rattachée au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, c'est donc le CROUS de Toulouse qui gère les étudiants boursiers inscrits à l'ENSAT.*

*Si vous avez déposé un dossier de demande de bourse sur critères sociaux auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation dans votre lycée ou université d'origine avant le 15 Mai 2021, vous devrez demander au CROUS de votre académie d'origine de transférer votre dossier au CROUS de Toulouse, après votre inscription à l'ENSAT.*

*Les bourses sur critères sociaux émanant du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation sont (également) gérées par les CROUS.*